

**Le Département de Seine-et-Marne et les autoroutes APRR signent un accord de coopération pour renforcer l'attractivité du territoire, développer les dynamiques économiques et favoriser les mobilités durables.**

**Ce mercredi 14 septembre, Jean-François Parigi, président du Département de Seine-et-Marne et Philippe Nourry, président d'APRR ont signé un accord de coopération autour d'une volonté commune : œuvrer à l'attractivité du territoire, renforcer les dynamiques économiques et favoriser les mobilités de demain, afin de proposer aux usagers seine-et-marnais du réseau autoroutier de nouveaux services et de nouveaux équipements pour une mobilité plus durable, attractive et décarbonée. Outre l'attractivité, l'insertion et l'emploi sont au cœur de ce partenariat.**

Lors de la séance publique du 17 juin 2022, le Département a voté une convention de partenariat pluriannuelle sur 5 ans avec APRR, concessionnaire de l'Etat pour les autoroutes A5, A6 et A77, soit des axes autoroutiers stratégiques qui traversent et irriguent la Seine-et-Marne.

*« L'exécutif départemental mobilise les acteurs économiques majeurs de la Seine-et-Marne pour travailler de concert au développement et à l'attractivité du territoire. C'est à ce titre que le Département a noué des conventions de partenariat avec, notamment, ADP, Disney, Villages nature, Orange, la Chambre d'agriculture, etc. D'autres conventions sont en cours de co-construction, en particulier avec la CCI », se réjouit Jean-François Parigi, président du Département de Seine-et-Marne.*

La convention entre le Département et les autoroutes APRR porte principalement sur l'emploi et l'insertion de nos publics bénéficiaires du RSA ainsi que sur l'attractivité, l'animation et la promotion du territoire seine-et-marnais.

Le Département souhaite en effet valoriser les sites touristiques et culturels majeurs du département au travers du déploiement, en 2022 et 2023, d'une signalisation autoroutière rénovée et modernisée. Ce partenariat avec APRR prévoit ainsi l'installation de 35 panneaux incitant à la découverte de lieux emblématiques, pour un montant de plus de 560 000 € que le Département s'est engagé à investir en faveur de l'attractivité de la Seine-et-Marne. Le Château de Vaux-le-Vicomte, l'Île de loisirs de Buthiers, le Musée de la Grande guerre de Meaux ou bien des communes telles que Nemours, Blandy-les-Tours, Crécy-la-Chapelle ou Provins bénéficieront de ce partenariat stratégique.

De plus, il s'agira de développer la signalisation et l'animation touristique sur les aires de service et de repos du réseau à partir de l'été 2023 : valorisation des sites de proximité, présentation de l'offre seine-et-marnaise, vente de spécialités, animations en période de vacances scolaires, etc.

Par ailleurs, APRR est en mesure de relayer ou d'accompagner certaines politiques qui constituent le cœur de compétence du Département, notamment en favorisant l'insertion des jeunes, des publics en situation de handicap et des bénéficiaires du RSA. A ce titre, APRR s'engage à contribuer à l'intégration

de ces publics parfois éloignés de l'emploi dans son périmètre de compétences (soutien au recrutement, insertion par l'emploi, insertion par les clauses sociales dans les travaux).

« Notre envie commune de répondre aux enjeux de notre époque nous a permis de sceller les bases de cet accord de coopération inédit. Nous saurons ensemble, j'en suis convaincu, continuer à développer des solutions aux questions de la mobilité décarbonée, de l'intégration, de l'emploi et de l'attractivité touristique, au travers par exemple du déploiement de la nouvelle signalisation touristique et culturelle sur les autoroutes qui traversent la Seine-et-Marne. À nous désormais de rendre concrets les engagements pris », note Philippe Nourry, président des autoroutes APRR.

### **À propos du Département de Seine-et-Marne**

La Seine-et-Marne compte 1 429 392 habitants et 507 communes. C'est le plus grand département d'Île-de-France avec une superficie de 5 915 km<sup>2</sup>. Situé au sud-est de Paris, c'est un territoire singulier partagé entre une ruralité encore active au sud et à l'est et une frange ouest très urbanisée où se concentrent plus de 80% de la population seine-et-marnaise. Il est organisé autour de nombreux pôles économiques, urbains et ruraux, indispensables à l'équilibre de la métropole francilienne et à la structuration de son territoire.

#### Contacts presse :

Anne-Laure Boinnard - 06.79.38.52.96 - anne-laure.boinnard@departement77.fr

Pauline Maingre - 06.72.84.70.49 - pauline.maingre@departement77.fr

### **À propos des autoroutes APRR et AREA**

- 2 318 km d'autoroutes
- 3 200 collaborateurs engagés pour la sécurité et la mobilité
- Desserte de l'axe Paris-Lyon et connexion de pôles d'activité majeurs au cœur de l'Europe occidentale

#### Contact presse :

Dora Nanaa - 06 20 71 46 35 - dora@agencethedesk.com

Stéphanie Kanoui - 06 11 66 00 50 - stephanie@agencethedesk.com

Nadège Sparhubert - 04 26 68 45 59 - nadege.sparhubert@aprr.fr